

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 40 du Règlement, savoir:

Par M. Courtemanche, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général (**Avis de motion n° 21*) en date du 2 février 1959, demandant la copie de toute correspondance et de toutes ententes entre le gouvernement fédéral et le gouvernement d'Ontario, depuis le 1^{er} janvier 1958, concernant le programme des travaux d'hiver en ce qui a trait à l'aménagement et à l'amélioration des terrains de pique-nique.

Par M. Fleming (Eglinton), membre du conseil privé de la reine,—Rapport (en français et en anglais) du Surintendant des assurances du Canada, volume III—États annuels relatifs aux compagnies d'assurance-vie et aux sociétés de secours mutuel, pour l'année close le 31 décembre 1957, selon l'article 9 de la Loi sur le département des assurances, chapitre 70 des Statuts révisés du Canada (1952).

Par M. Fleming (Eglinton),—État concernant l'application de la Loi sur l'assurance du service civil pour l'année close le 31 mars 1959, conformément au paragraphe (2) de l'article 21 de ladite loi, chapitre 49 des Statuts révisés du Canada (1952).

A dix heures treize minutes du soir, M. l'Orateur prononce d'office la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à demain, à 11 heures du matin, conformément à l'ordre spécial adopté le jeudi 25 juin 1959.